

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Biodiversité - Ecologie - Environnement

- Université de Rennes 1

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Environnement, terre, ressources, écologie (ETRE)

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Biodiversité - Ecologie - Environnement* (BEE) du champ de formation *Environnement, terre, ressources, écologie* (ETRE) a pour objectifs de former de futurs experts des domaines de la gestion durable et de la valorisation des espaces naturels ou influencés par les activités humaines ainsi que des ressources biologiques. Cette mention repose sur des enseignements scientifiques dans différents champs de l'écologie (écologie fonctionnelle, écologie comportementale, écologie évolutive, écologie de la restauration...) permettant aux étudiants d'appréhender les relations entre le vivant et son environnement, de l'échelle de l'individu jusqu'à celle de l'écosystème. Pour les spécialités à finalité professionnelle s'ajoute une formation visant à l'acquisition des compétences en sciences humaines, sociales et en droit en vue d'une insertion professionnelle directe des étudiants.

La mention est constituée de sept spécialités dont deux sont à finalité « recherche » (*Ecologie fonctionnelle comportementale et évolutive* (EFCE) et *Modélisation en écologie* (MODE)), trois à finalité professionnelle (*Gestion des habitats et des bassins versants* (GHBV), *Aménagement des espaces ruraux et périurbains* (ERPUR) et *Environnement et droit* (ED)) et deux indifférenciées (*Ressources aquatiques et exploitation durable* (READ) et *Patrimoine naturel et biodiversité* (PNB)). La 2^{ème} année de la spécialité READ est entièrement assurée par l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest).

Synthèse de l'évaluation

La mention BEE de Rennes 1 vise à former des experts dans différents secteurs de l'écologie et de la valorisation des ressources biologiques.

La diversité des unités d'enseignements (UE) dispensées (écologie fonctionnelle, écologie comportementale, modélisation, génétique, droit de l'environnement, pollution, écologie de la restauration, analyses bayésiennes, biologie des ressources naturelles, faunistique/floristique...), mais aussi le souhait de développer des doubles compétences à l'interface entre disciplines (écologie et droit ; écologie et modélisation) justifie le nombre important de spécialités proposées. Et de par sa construction originale, cette mention ne présente que peu de formations concurrentes à l'échelle nationale (Montpellier, Toulouse et Paris).

L'implication des organismes de recherche (INRA, CNRS) dans la formation est forte, en particulier dans les spécialités à vocation « recherche » (spécialités MODE et EFCE). La mention fait aussi appel aux compétences et à l'implication d'un réseau de professionnels développé au niveau local, régional voire national et représentant différentes structures du secteur « environnement » (collectivités territoriales, associations, bureaux d'étude). Ces derniers participent activement à la formation par les enseignements qu'ils dispensent (à des proportions particulièrement importantes dans les spécialités à vocation professionnelle, où ils assument 50 % du volume horaire d'enseignements) mais aussi via leur implication dans les stages (accueil, suivi), les projets et autres UE professionnalisantes (UE « Communication avec les professionnels » de la spécialité GHBV).

La place importante des stages dans la formation, grandement souhaitable quel que soit la spécialité considérée, est soutenue par la diversité des structures d'accueil potentielles, que ce soit les laboratoires de recherche ou les structures non académiques en appui à la formation.

En 1^{ère} année de master (M1), une part importante des UE sont mutualisées entre spécialités (50 % voire 100 % pour les spécialités MODE, EFCE et READ) voire avec des formations d'autres mentions ; ce qui est favorable à une orientation progressive des étudiants. Cependant, la spécificité de chaque spécialité pourrait commencer à apparaître dès le 2^{ème} semestre (S2) pour toutes les spécialités. En 2^{ème} année de master (M2), la mutualisation concerne encore un bon tiers d'UE (15/43) associées notamment au développement de compétences transversales favorisant l'insertion professionnelle future tandis que la différenciation entre les spécialités repose sur un jeu d'UE très spécifiques et propres à la mention, participant ainsi à l'originalité et à la force de cette formation.

Il existe une grande disparité des volumes horaires globaux et ceux accordés aux travaux pratiques et sorties de terrain entre les spécialités. Mais d'une façon générale, il apparaît que les contenus des spécialités sont cohérents et bien en accord avec les objectifs et compétences visés.

L'attractivité de la mention au niveau régional et national est forte, avec plus de la moitié des étudiants de M1 issus d'une autre université. La pression de sélection en M1 est forte (jusqu'à 322 candidatures par an pour la spécialité PNB), avec 15 % de candidatures acceptées par rapport au nombre de dossiers reçus. Le flux d'étudiants étrangers n'est pas présenté dans le dossier à l'échelle de la mention.

Les stages et projets ont des places importantes dans la mention : il s'agit de stages en entreprise/laboratoire, de projets tuteurés et de stage de terrain à visée naturaliste (cas des spécialités PNB, GHBV, ED). La présence d'un stage obligatoire en M1 est particulièrement appréciable, permettant à l'étudiant d'obtenir une première expérience en milieu professionnel significative (deux à trois mois selon les spécialités) et d'envisager plus concrètement sa détermination par son choix de spécialité en M2. De même, nous pouvons saluer la place importante accordée aux projets tuteurés dans les spécialités indifférenciées (READ et PNB) et à vocation professionnelle (ED, ERPUR et GHBV). Les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de stage (livret, aide du service orientation insertion entreprise : SOIE) et accompagnés et conseillés tout au long de celui-ci par un référent universitaire. Ce référent fait partie du jury d'évaluation du stage (mémoire et soutenance orale).

La formation est pilotée par un conseil de master dirigé par le responsable de la mention et réunissant tous les responsables de spécialités (16 enseignants-chercheurs et chercheurs). Ce conseil, dont l'objectif affiché est de veiller au bon fonctionnement de la mention et à sa dynamique positive, peut compter sur le soutien du conseil d'enseignement de l'observatoire des sciences de l'univers de Rennes (OSUR). La prise en compte des recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation témoigne du sérieux et de l'implication de l'équipe de pilotage. L'architecture cohérente des spécialités est un gage d'une collaboration réussie entre les différents intervenants impliqués.

Les taux de réussite en M1 sont bons (84 % en moyenne pour la mention) et en M2 ceux-ci sont excellents (98 à 100 % selon les spécialités). L'absence d'éléments dans le dossier permettant d'expliquer la diminution importante des effectifs entre M1 et M2 pour les spécialités PNB et EFCE (effectifs divisés par deux entre ces deux années de formation) est regrettable. Pour les spécialités en lien fort avec la recherche, EFCE et MODE, les taux de poursuite en thèse sont bons (60 % de poursuite en doctorat pour la période 2011-2013 pour la première ; 41 % de poursuite en doctorat pour la promotion 2013 pour la seconde, ouverte en 2012).

Points forts :

- Une formation de haut niveau permettant d'appréhender les sciences écologiques dans leur diversité.
- Une formation soutenue et reconnue à la fois par des professionnels et des laboratoires de recherche reconnus.
- Une formation en adéquation avec les besoins du milieu professionnel.
- Une très bonne insertion professionnelle pour les spécialités EFCE, PNB et ED.

Points faibles :

- L'absence de portefeuille de compétences.
- Une certaine hétérogénéité dans l'organisation des différentes spécialités.
- Une ouverture à l'internationale inégale.

Recommandations :

L'offre de formation au sein de la mention apparaît ainsi solide, diversifiée et cohérente avec les attentes du milieu professionnel (universitaire et non académique) dans différents secteurs de l'écologie, à l'échelle régionale et même nationale. Le rayonnement international de cette formation, dont l'excellent niveau est reconnu à l'échelle nationale, pourrait être favorisé par le développement, pour toutes ses spécialités, de conventions de partenariat avec des universités étrangères favorisant l'intervention de chercheurs étrangers ainsi que de faciliter la mobilité sortante des diplômés.

L'homogénéisation de l'organisation des différentes spécialités pourra être favorisée par la mise en place d'un conseil de perfectionnement. Il apparaîtrait pertinent de mettre en place un portefeuille de compétences et de développer aussi l'utilisation de supports numériques pour l'apprentissage des langues.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention BEE a pour objectifs de former des futurs professionnels exerçant dans les domaines de la gestion durable et de la valorisation des espaces naturels ou anthropisés ainsi que des ressources biologiques. La spécialisation est progressive entre le M1 et le M2, et une place importante est faite aux stages. En M1, le tronc commun de connaissances entre les spécialités est ainsi de 50 % sur la globalité de la mention voire jusqu'à 100 % pour les spécialités EFCE, MODE et READ.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention BEE s'appuie tout d'abord sur les compétences des enseignants-chercheurs, de l'OSUR et de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences, vie, environnement » (SVE) ainsi que de l'UFR de Droit et de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest). L'implication des organismes de recherche dans la formation est très marquée, en particulier dans les spécialités à vocation « recherche » (MODE et EFCE). La mention fait appel aux compétences et à l'implication d'un réseau développé au niveau local, régional voire national de professionnels représentant différentes structures du secteur « environnement » (collectivités territoriales, associations, bureaux d'étude) qui participent activement à la formation (cours, encadrement de projet et stage). Cette mention a bien analysé les redondances avec d'autres spécialités au niveau de la ComUE UBL et la spécialité READ ne sera plus proposée dans la nouvelle offre de formation. Par contre, il est difficile de se rendre compte de la redondance entre les spécialités PNB et GHBV) et le master <i>Gestion et conservation de la biodiversité</i> à Brest. Le master BEE a en effet peu d'équivalence avec d'autres mentions (celui de Toulouse). Cependant, l'étude de l'écologie évolutive et fonctionnelle ne peut pas être considérée dans le dossier comme une singularité au niveau national. Ce domaine de recherche est aussi enseigné dans d'autres formations comme au moins à Toulouse (master d'Ecologie), à Montpellier (master BEE) et à Paris (master EBE).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La formation est pilotée par un conseil de master dirigé par le responsable de la mention et réunissant tous les responsables de spécialités (16 enseignants-chercheurs et chercheurs). Ce conseil, dont l'objectif affiché est de veiller au bon fonctionnement de la mention et à sa dynamique positive, peut compter sur le soutien du conseil d'enseignement de l'OSUR. Pour chaque spécialité, la formation s'appuie sur une équipe diversifiée avec des intervenants aux statuts divers (universitaires enseignants-chercheurs et chercheurs ; professionnels dans des proportions variables selon les finalités des spécialités) et aux compétences bien identifiées, complémentaires (droit, modélisation, écologie) et reconnues au moins au niveau national (UMR impliquant CNRS, INRA).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de la mention sont importants mais relativement variables d'une année à l'autre (128 à 151 étudiants en M1 pour les cinq dernières années). Ces variations s'expliquent, au moins en partie, par les modalités d'accès au M1 (de plein droit pour les diplômés de licence de biologie des organismes de Rennes. La proposition d'un numéro clausus pour la spécialité EFCE permettrait en effet de limiter le nombre d'étudiants à 35 en M1 et de diminuer le nombre d'étudiants de M1 qui n'ont pas accès à un M2). L'augmentation sensible des effectifs en M2 depuis 2012 (85 à 110 étudiants) peut s'expliquer par la création de trois nouvelles spécialités en 2012 (MODE, READ et PNB). Les taux de réussite en M1 sont bons (84 % en moyenne pour la mention) et ceux de réussite en M2 (98 à 100 % selon les spécialités) sont excellents. Pour certaines spécialités, très jeunes, le taux d'insertion professionnelle est encore difficile à évaluer mais celle d'EFCE est très bonne. Pour la spécialité EFCE, à vocation recherche, les taux de poursuite en thèse sont très bons (6, 11 et 13 poursuites en doctorat pour la période 2011-2013). Pour la « jeune » spécialité MODE, les résultats sont très prometteurs, en particulier en ce qui concerne la poursuite d'étude en doctorat (41 % de poursuite en thèse pour la promotion 2013).</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Cette mention est fortement adossée à la recherche grâce à un fort pôle « recherche » sur le campus et l'intervention de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs dans les enseignements et dans la gestion de filière (responsabilité d'UE ou de spécialité). Elle est associée à deux écoles doctorales, « Vie agro santé » (VAS) principalement, et « Sciences de la matière » (SDLM). Le grand nombre de laboratoires de recherche impliqués constitue un réservoir des structures d'accueil potentielles en milieu académique pour les stages. Dans les spécialités à double compétence écologie et droit, des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UFR de Droit sont impliqués dans la formation aux côtés des enseignants de sciences écologiques. Nous pouvons regretter que le dossier ne fasse pas état de l'accès des étudiants aux conférences organisées dans les laboratoires de recherche.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La mention s’appuie sur les compétences et l’implication de chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que de professionnels, extérieurs à l’établissement et représentant différentes structures du secteur « environnement ». Ceux-ci prennent part aux enseignements (particulièrement dans les spécialités à vocation professionnelle, notamment en M2 GHBV et ERPUR) ainsi qu’à l’encadrement de stages, la gestion de projets étudiants et à la commission pédagogique (spécialité ERPUR).</p> <p>La spécialité GHBV propose en M1 une UE « Communication professionnelle » (trois crédits européens : ECTS) permettant aux étudiants d’apprendre à valoriser leurs compétences au contact de professionnels. Il est étonnant que la généralisation d’une telle UE pour les autres spécialités n’ait pas été entreprise.</p> <p>La mention bénéficie de modules « Réussir son insertion professionnelle » (RSIP), proposés par le SOIE de l’Université de Rennes 1 et permettant notamment à l’étudiant de définir son projet professionnel, de rédiger CV et lettres de motivation. Ce module présent dans certaines spécialités pourrait être généralisé à la mention. En M2, la mutualisation concerne encore un bon nombre d’UE (15/43) permettant notamment le développement de compétences transversales favorisant l’insertion professionnelle future (anglais scientifique, analyse bibliographique, outils statistiques, RSIP, SIG) tandis que la différenciation entre les spécialités repose sur un jeu d’UE très spécifiques et propres à la mention. Cependant, le nombre d’UE spécifiques pourrait déjà être introduit au S2 du M1.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages ont une place importante dans la formation. Le stage obligatoire en M1 constitue une première expérience en milieu professionnelle significative (deux à trois mois selon les spécialités). En amont et tout au long du stage, l’étudiant est accompagné par un référent universitaire qui veille au bon déroulé du stage et de la constitution du mémoire. Ce référent fait partie du jury d’évaluation du stage (mémoire et soutenance orale).</p> <p>Les projets tuteurés occupent également une place importante dans les spécialités indifférenciées (READ, PNB) et à vocation professionnelle (ED, ERPUR, GHBV).</p> <p>Le dossier ne fournit aucun élément permettant d’apprécier l’implication des structures locales dans les stages (nombre de stages effectués au sein des équipes locales, durée réelles des stages, exemple de sujets...).</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>Les cours d’anglais sont obligatoires tout au long du master. Certains cours scientifiques sont dispensés en anglais en M2 (spécialités ED et EFCE) mais dans un volume non précisé. La spécialité EFCE ambitionne d’obtenir 100 % des cours de M2 en anglais très prochainement.</p> <p>La dimension internationale de la formation se traduit par (i) la possibilité d’effectuer des stages ou des semestres à l’étranger mais le flux d’étudiants concernés à l’échelle de la mention n’est pas précisé ; (ii) la possibilité de participer au dispositif Césure, permettant la réalisation d’un stage/séjour long à l’étranger entre M1 et M2 et aboutissant à un supplément au diplôme de master ; (iii) l’accueil possible d’étudiants étrangers mais dans des proportions faibles pour l’instant. Même si certaines spécialités affichent avec succès une poursuite d’étude (doctorat) de quelques étudiants à l’étranger (MODE, READ), les responsables des différentes spécialités souhaitent augmenter l’attractivité de la formation à l’international. La mise en place de conventions de partenariat avec des universités étrangères est une piste très intéressante, explorée par certaines spécialités (ERPUR, ED) mais malheureusement sans succès pour des raisons non précisées dans le dossier.</p> <p>La mise en place d’un master international d’écologie avec trois universités étrangères (Pays-Bas (Amsterdam), Danemark (Aarhus) et Allemagne (Gottingen)) pour la spécialité EFCE est un projet ambitieux qui permettra d’augmenter la visibilité et l’attractivité à l’étranger et favoriser la mobilité sortante et l’insertion professionnelle des étudiants.</p> <p>Une préparation au TOEIC pourrait être judicieusement envisagée dans les différentes spécialités.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement en M1 se fait de plein droit pour six des sept spécialités (exception de ED, cf. <i>infra</i>) pour les étudiants titulaires d’une licence <i>Sciences du vivant</i> (SV), parcours <i>Biologie des organismes</i> (BO).</p> <p>La sélection opérée à l’entrée du M1 est importante avec en moyenne, pour les années universitaires 2014/2015 et 2015/2016, 15 % (6 % à 34 % selon les spécialités) de candidatures acceptées par rapport au nombre de dossiers reçus (jusqu’à 322 candidatures par an pour la spécialité PNB sur cette même période) et plus de la moitié des étudiants de M1 sont issus d’une université autre que l’Université de Rennes 1.</p> <p>En M2, l’accès est sélectif et un jury procède à l’examen des dossiers de candidature. Les passerelles entre certaines spécialités sont possibles à l’entrée du M2, notamment grâce à la forte mutualisation des UE du M1 (particulièrement pour les spécialités MODE, EFCE et READ). La spécialité ED suit un mode de recrutement différent : l’entrée en M1 est soumise à appréciation d’un jury de sélection et le passage en M2 est de plein droit pour tout étudiant ayant validé son M1. Une remise à niveau en autoformation permet d’intégrer en M2 des étudiants extérieurs n’ayant pas suivi le M1 ED. Aucun dispositif favorisant la réussite des étudiants n’est spécifié dans le dossier.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Pour l'utilisation de TICE, le dossier fait état de l'existence d'une plateforme moodle permettant la mise en ligne de supports de cours ou le rendu de devoirs mais les éléments du dossier ne permettent pas d'apprécier l'ampleur de cette utilisation. La formation propose un certain nombre d'UE visant à la maîtrise d'outils informatiques pertinents dans la formation de futurs écologues (utilisation et rédaction de scripts sous R, SIG). Une certification C2I est proposée pour les étudiants de la spécialité EFCE et celle-ci devrait être généralisée à l'ensemble des spécialités.</p> <p>Les enseignements sont essentiellement organisés en présentiel, avec au maximum un volume de 15 % d'enseignements à distance au sein des M1 EFCE (options) et READ, via l'utilisation de modules de la plateforme ENVAM. L'utilisation du numérique pour les cours d'anglais est en cours de développement.</p> <p>Il existe un bon équilibre entre CM/TD/TP dans les UE. D'une façon générale, le manque d'homogénéité dans la présentation des UE des différentes spécialités nuit à la lisibilité du dossier et à la mise en valeur de ses points forts. En particulier, il faudra être vigilant à ce qu'une même UE soit organisée et sanctionnée selon les mêmes modalités (exemple de l'UE ABI des spécialités EFCE (12 ECTS pour 33 heures d'enseignement) et MODE (neuf ECTS en MODE pour cinq heures de TD)).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le contrôle continu tient une place importante, voire une place exclusive (spécialités ED, ERPUR, GHBV, PNB) dans le contrôle des connaissances. la règle de compensation s'applique, au sein d'un semestre, entre les UE sauf avec l'UE de stage au sein de certaines spécialités.</p> <p>Le dossier ne fait pas état de la grille d'évaluation de stage, constituant un élément pertinent du suivi de l'acquisition des compétences par l'étudiant.</p> <p>Les jurys d'examens se réunissent trois fois par an (une fois par semestre et session de rattrapage). Malheureusement, la composition des jurys - constitués pour chaque spécialité - n'est pas explicitée dans le dossier, excepté pour les spécialités PNB, GHBV.</p> <p>Enfin, les règles de délivrance des ECTS et du diplôme ne sont pas précisées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il convient de souligner (i) la réflexion poussée de l'équipe pédagogique quant à la description des compétences acquises par les étudiants au sein de chaque UE et (ii) le suivi particulier opéré dans les UE de stages (et notamment le stage long de M2) au cours desquels les étudiants disposent d'un cahier des charges précis concernant les attendus de leurs productions orales et écrites et des compétences à valoriser au cours et à l'issue de cette expérience professionnelle. Le supplément au diplôme est tout à fait clair.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré indépendamment, d'une part, par les services généraux de l'université qui enquêtent 30 mois après l'obtention du diplôme et qui produisent les statistiques attendues par le ministère, et d'autre part, par le responsable de la spécialité.</p> <p>Les taux de réponses aux enquêtes menées par les responsables de spécialités sont bons et compatibles avec le souhait des enseignants du conseil de master de suivre leurs diplômés sur le court et moyen terme. L'implication importante des responsables des spécialités, ainsi que les responsables de mention dans le retour des étudiants diplômés est très appréciable.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'évaluation des enseignements est effectuée par un service de l'université. Les responsables des spécialités organisent également, à la fin de chaque semestre, des enquêtes anonymes auprès de leurs étudiants pour obtenir des retours sur le déroulé de chaque UE et sur l'organisation générale des années de M1 et M2. L'analyse de ces autoévaluations et si nécessaire, les informations sont transmises au conseil d'enseignement de l'OSUR avec le souci d'amélioration constante de la formation.</p> <p>Le conseil de master prend en compte le retour des évaluations des étudiants et a permis d'améliorer le contenu de certaines UE et l'organisation de la formation. Il pourrait être proposé la mise en place d'un conseil de perfectionnement par spécialité pour augmenter les discussions et la cohésion entre les différents intervenants. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement proprement dit.</p>

Observations de l'établissement

Champ de formation	Environnement, terre, ressources, écologie
Intitulé du diplôme	Master mention Biodiversité, écologie, environnement

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Observations :

1. **La réflexion sur le portefeuille de compétences** a été effectuée à titre pilote sur l'une des spécialités (ED) et doit être élargie lors du prochain contrat.
2. **Une ouverture internationale inégale** : Une section internationale (International MAster in Biodiversity Ecology and Evolution) 'IMABEE' adossée au master EFCE ouvrira ses portes en septembre 2016 (un enseignement 100% en anglais en M2 EFCE, 60% en M2 MODE et ~50% au M1). Cet engagement volontariste à l'international ne peut pas être envisagé à l'ensemble des spécialités. Ce déséquilibre est assumé. Néanmoins, en complément des possibilités Erasmus entrantes ou sortantes, le dispositif Césure permet à tout étudiant de réaliser un projet à l'étranger.
3. **Une hétérogénéité dans l'organisation des spécialités** : un travail sur l'harmonisation du fonctionnement des spécialités a déjà été réalisé (mise en place d'un conseil de perfectionnement de mention, étapes communes d'évaluation des enseignements, enquête du devenir des anciens). Il se poursuit actuellement sur les volumes horaires, l'organisation et les modalités de contrôles des UEs.

Analyse

Observations :

1. **Absence de sorties naturalistes dans la spécialité EFCE** : Les étudiants de Master EFCE suivent des UEs d'écologie dans lesquelles sont prévues des sorties sur le terrain. Ces sorties ont pour but de décrire, d'analyser et de comprendre des processus écologiques à partir d'études sur les populations ou communautés de différents organismes biologiques. Même si l'objectif naturaliste n'est pas le premier, l'étudiant est confronté inévitablement à la détermination et l'observation d'un large panel d'organismes terrestres et aquatiques, plantes ou animaux, selon les options choisies.
2. **Accès aux conférences du laboratoire pour les étudiants** : les conférences sont ouvertes aux étudiants depuis plusieurs années notamment en M2.
3. **Place à la professionnalisation** : l'UE Communication Professionnelle est généralisée aux formations à finalité professionnelle (ED, ERPUR et GHV); elle est remplacée par l'UE Communication Scientifique pour les formations à finalité recherche (EFCE, MODE et PNB). Le module RSIP est présent en M1 et en M2 pour l'ensemble des spécialités (contenu identique).

4. **Implication des structures locales dans les stages :** Les structures locales académiques et professionnelles sont fortement impliquées. Les propositions de sujets de stage pour la spécialité EFCE sont visibles à l'URL <https://osur.univ-rennes1.fr/EFCE/page.php?5>.
5. **Absence de dispositifs d'aide à la réussite :** Le taux de réussite est proche de 100%.
6. **Absence d'une grille d'évaluation des stages:** Des grilles d'évaluation des stages existent. Elles ne sont pas communes à l'ensemble des spécialités car les compétences évaluées ne sont pas strictement identiques (finalités recherche/professionnelle, double compétences pour ED, etc.).
7. **Composition du jury :** Les jurys sont composés des représentants des équipes pédagogiques (5 à 6 personnes), parfois transversales aux composantes de l'établissement (ED).
8. **Règles de délivrance des ECTS et du diplôme :** Les règles de délivrance des ECTS sont communes à l'ensemble des formations de l'établissement.

David ALIS



Président de l'Université de Rennes 1